

RÉGIONAL

Ancienneté globale chez LAB Chrysotile

Décision contestée par la CSN

par Pierre SEVIGNY

THETFORD MINES - Amorcé en novembre 1985, le dossier de l'ancienneté globale au sein de la compagnie minière LAB Chrysotile Inc. de Thetford Mines est loin d'être réglé, du moins dans le cas des employés à l'heure.

En effet, la CSN vient de faire connaître son intention de contester le jugement rendu récemment par le juge Gilles Plante du Tribunal du travail qui a modifié la décision du commissaire Denis Tremblay dans le cas des cols bleus, en refusant de reconnaître la pertinence de réduire le nombre d'unités syndicales à une seule. Au niveau des cols blancs, un vote se tiendra le jeudi 25 février afin de déterminer la seule accréditation syndicale qui les représentera dorénavant.

Réunis en assemblée générale, quelque 200 travailleurs miniers syndiqués à la CSN, ont unanimement appuyé leurs représentants quant au dépôt d'un bref d'évocation en Cour supérieure, afin d'obtenir la cassation de la décision du juge Plante.

Le président du syndicat CSN des employés à l'heure de la Société Asbestos Ltée, Clément Bélanger, motive la décision de poursuivre la lutte dans le dossier, par le fait que la décision du juge Plante n'est basée sur au-

cune référence relative à certaines jurisprudences et peu sur les faits, mais plutôt sur une argumentation de la grammaire française. "C'est un exercice grammatical que le juge Plante a effectué," de lancer M. Bélanger.

Par ailleurs, le porte-parole syndical entend tenir une rencontre de presse au cours des prochains jours, afin de préciser les autres motifs qui incitent la CSN à déposer un bref d'évocation.

Surtout, de prétendre M. Bélanger, que les travailleurs mi-

niers syndiqués à la CSN n'ont rien à perdre et tout à gagner, compte tenu des circonstances actuelles. Pour lui, la reconnaissance du principe de l'ancienneté unique et globale au sein des trois unités gérées par LAB constitue la seule façon de régler l'injustice sociale dont sont victimes les travailleurs miniers, particulièrement ceux syndiqués par la CSN qui ont été les plus affectés par les nombreux congédiements relatifs au projet de regroupement des compagnies minières.

Les cols blancs doivent favoriser la CSN

— Pierre Courchesne

THETFORD MINES (PS) - Les employés de bureau de la compagnie minière LAB Chrysotile Inc. de Thetford Mines n'ont pas de chance à prendre et c'est pourquoi ils doivent favoriser la CSN, lors du vote qui servira à déterminer la seule unité d'accréditation.

Voilà ce que déclare le président du syndicat CSN des cols blancs de l'unité Lac d'Amiante du Québec (LAQ), Pierre Courchesne, dans le cadre de la présente campagne qui se terminera le jeudi 25 février prochain par la tenue d'un scrutin secret.

M. Courchesne énumère les trois principaux facteurs qui militent en faveur d'une adhésion à la CSN: cette centrale syndicale est bien implantée dans la région, ses employés affectés au dossier des mines sont compétents et disponibles alors que la convention actuelle est nettement avantageuse, notamment aux chapitres des salaires et des mouvements de main-d'oeuvre.

Pour M. Courchesne, la CSN est vraiment la centrale qui donne les meilleurs services dans la région et la plus à l'écoute de ses membres. C'est pourquoi, il se dit convaincu que la majorité des 107 cols blancs habilités à voter, opteront pour être représentés par la CSN.

Pour sa part, le responsable à la mobilisation, Guy Lévesque, a rappelé que les Métallos ont livré un combat juridique pour empêcher la reconnaissance du principe de l'ancienneté globale et c'est pour qu'il ne cache pas son étonnement au regard de la déclaration du directeur provincial des Métallos, Clément Godbout, à l'ef-

fet qu'il était logique de préconiser une seule accréditation chez les employés de bureau.

Mais, M. Lévesque refuse d'entamer une campagne de dénigrement. "Ce n'est pas en dénigrant les organisations syndicales librement choisies par les travailleurs de la CSN et de la CSD que M. Godbout va relever l'image des Métallos dans la région."

Cependant, M. Lévesque précise que ce n'est pas la CSN qui veut s'isoler, comme le prétend M. Godbout, mais les Métallos qui refusent toujours l'ancienneté globale pour les cols blancs.

Nouveau directeur général à la Chambre de commerce

THETFORD MINES (PS) - A la veille d'entreprendre une importante campagne de recrutement, la direction de la Chambre de commerce de l'Amiante vient de procéder à l'engagement d'un nouveau directeur général, en remplacement de M. Luc Baillargeon.

Le choix du nouveau titulaire s'est effectué rapidement et le poste a été offert à un individu qui connaît déjà très bien l'organisme, faisant même parti du conseil d'administration jusqu'à sa récente nomination.

En raison de sa disponibilité et de son expérience au niveau de l'organisation d'activités de loisirs, Réjean Drouin a donc été choisi. Originaire de Black Lake, le nouveau directeur général donnera un cachet encore plus régional à l'organisme.

M. Drouin a entrepris son nouveau travail, quelques jours à peine avant le lancement d'une importante campagne de recrutement dont l'objectif est de 100

nouveaux membres. Actuellement, l'organisme compte 275 membres provenant de huit municipalités du territoire. Tous les maires de ces localités participeront à cette activité, en contactant personnellement des dirigeants de commerces et industries de leur municipalité respective afin qu'ils deviennent membres de la Chambre de commerce.

Cette campagne sera officiellement lancée le lundi 29 février prochain à l'occasion d'un souper-conférence qui se déroulera au club des Elans de Thetford Mines. Le conférencier invité sera le ministre canadien de l'Énergie, des Mines et des Ressources et député de Frontenac à la Chambre des communes, Marcel Masse. Le député-ministre traitera des différents programmes gouvernementaux susceptibles de venir en aide aux promoteurs industriels intéressés à concrétiser leurs projets dans le comté.

Rencontre littéraire avec Alice Parizeau

THETFORD MINES (PS) - Les étudiants du Collège de la région de l'Amiante, tout comme la population en général, sont conviés à une intéressante rencontre littéraire avec la romancière Alice Parizeau.

En effet, cette auteure de plusieurs romans à succès sera de passage au Cégep de Thetford Mines aujourd'hui. À 12h30, elle rencontrera les cégépiens alors qu'en soirée elle s'adressera à la population.

La visite de cette célèbre romancière suscite un certain intérêt dans le milieu. Cette dernière traitera de son oeuvre, son écriture, ses recherches.

Enfant unique née en Pologne et orpheline à 11 ans, cette grande dame de la littérature québécoise s'est expatriée en

France pour y faire ses études et venir ensuite au Québec, "mon pays d'adoption que j'adore".

Depuis plusieurs années, Mme Parizeau concrétise son rêve, l'écriture. Se définissant comme journaliste et romancière, cette femme au verbe facile offre une production littéraire très impressionnante, que ce soit au niveau de nombreux articles et reportages dans les journaux et près d'une quinzaine de romans.

La population de la région pourra donc rencontrer cette grande personnalité de la littérature québécoise et ce, grâce à la politique d'ouverture sur le milieu préconisée par la direction du Cégep.

Domrémy veut accentuer ses programmes

THETFORD-MINES (PS) - Pour la nouvelle année 1988, la direction de l'Unité Domrémy de Thetford Mines entend accentuer ses programmes de prévention en toxicomanies, surtout auprès des jeunes. A cet effet, une collaboration étroite avec différents intervenants du secteur jeunesse permettra une meilleure information.

L'organisme veut aussi favoriser un plus grand accès à son centre de jour par la mise sur pied d'un programme d'accueil et d'écoute, de façon à répondre au besoin grandissant des personnes en démarche de sobriété. Surtout que l'action de Domrémy comporte une très grande préoccupation pour la réhabilitation.

L'Unité étudie toujours le projet d'aménagement d'un lieu d'hébergement de dépannage pour les cas urgents ainsi que l'augmentation du service de "soupe populaire" pour les démunis. Présentement, l'organisme offre un repas à raison de trois midis par semaine.

Au cours de la dernière année,

l'Unité Domrémy a connu une évolution marquée au plan de l'action et une stabilisation de l'administration et équipements. C'est l'assistance accrue de Centraide, du ministère de la Santé et des Services sociaux et de la population régionale qui a permis l'amélioration des services.

D'ailleurs, l'Unité peut maintenant compter sur les services d'un coordonnateur à temps plein, ce qui favorisera l'essor du mouvement. Le nouveau conseil d'administration sera présidé par Gaëtan Lessard. Il sera secondé par le vice-président Roger Bergeron, la secrétaire-trésorière Thérèse Lessard ainsi que les directeurs Lionel Boissonnault, Murielle Cloutier, Louise Lavallières et Hélène Marcoux.

SPECIAL 40e ANNIVERSAIRE

L'Institut biblique Béthel offre gratuitement le cours:

"Ce que la Bible enseigne" à tous ceux qui veulent se familiariser avec la Bible.

Béthel

C.P. 1600, Sherbrooke, QC J1H 5M4 Tél.: 569-3257 33877x

Ce que la bible enseigne



le KING est en FÊTE avec son double Hamburger 99¢

Jusqu'au 27 mars 88.

Coup d'oeil... sur l'Amiante, le Centre du Québec, les Bois-Francs



Finaliste aux Mercuriades

Encadré des frères André et Benoit Faucher de la Boulangerie St-Méthode, le président de la Chambre de commerce de l'Amiante, Gilles Bergeron, a souhaité bonne chance à la PME régionale qui est finaliste au concours des Mercuriades 1988, dans la catégorie marketing.

(Photo La Tribune par Pierre Sévigny)

Pas préfet

VICTORIAVILLE - Dans un texte publié hier, il a été mentionné par erreur que le maire de St-Albert-de-Warwick Jean-Marie Landry est également préfet de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Arthabaska. Or, le préfet de la MRC dans le moment est le maire de Chesterville, M. Marius Lafontaine. M. Landry a donc fait une déclaration uniquement à titre de maire de St-Albert-de-Warwick et partisan de l'augmentation des quote-parts des villes aux dépenses administratives de la MRC.

Pourriez-vous dire à votre patron que vous avez besoin de 15 heures par semaine...

...toutes les semaines?

Un rein déficient ne peut éliminer du sang ni l'excès d'eau, ni les substances toxiques qui s'y trouvent. Autrefois, une telle condition entraînait la mort. Aujourd'hui, grâce à la dialyse, la vie continue... si c'est vraiment vivre que de dépendre d'un appareil jusqu'à cinq heures par jour, trois jours par semaine. Un jour, la dialyse ne sera plus nécessaire. Parce qu'un jour, on guérira les maladies du rein. Mais pour y parvenir, nous avons besoin de l'appui de gens dévoués et généreux. Comme vous. Donnez généreusement. Votre contribution est vitale!

LA FONDATION CANADIENNE DU REIN

Les maladies du rein: une lutte à finir.

34097

LUCKY LUC*
ECOULE SES MODELES '87!

UNE OCCASION UNIQUE DE \$800 à \$1000 DE RABAIS sur EXCEL et PONY 87 en inventaire

En vigueur jusqu'à écoulement des stocks.

Excel 87

Nous vendons des voitures bien pensées

Regardez nos modèles 1988. Nous acceptons les échanges.

Heures d'affaires: lundi au vendredi: 9h à 21h

HYUNDAI COATICOOK 460 Bolduc 849-4186

* Aussi connu sous le nom de Luc Branchaud, votre représentant Hyndai. 33314x

Le meilleur taux possible*

À la Banque Lloyds, nous vous garantissons le meilleur taux d'intérêt pour nos REER.

Cette année, ne perdez pas votre temps à la recherche des meilleurs taux pour les REER: venez directement à la Banque Lloyds.

Chaque succursale de la Banque Lloyds offre notre garantie "meilleur taux". C'est l'assurance que notre taux d'intérêt est concurrentiel par rapport au meilleur taux offert par n'importe quelle grande banque* pour un régime et une durée comparables. Aucune autre grande banque n'offrira un taux plus élevé.

À la Banque Lloyds, vous bénéficiez de

tous les avantages. En plus d'obtenir le meilleur taux et des caractéristiques pratiques, vous profiterez de la sécurité d'une banque qui jouit de la cote d'évaluation des dépôts la plus élevée au Canada. En outre, vous pouvez transférer votre régime actuel à un REER de la Banque Lloyds sans perte d'avantages fiscaux.

Tout cela gratuitement, sans coûts cachés. C'est maintenant le temps de réaliser vos objectifs de retraite. Contribuez à un REER de la Banque Lloyds dès aujourd'hui.

*Les autres grandes banques nationales sont les suivantes: Banque de Montréal, Banque Toronto-Dominion, Banque de Nouvelle-Écosse, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Banque Royale, Banque Nationale



Banque Lloyds du Canada

2785, rue King ouest, Sherbrooke, 566-8393

Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

RÉGIONAL

Celanese: syndicat des cols bleus scindé

par **Gérald PRINCE**
DRUMMONDVILLE — "Nous nous sommes résignés, nous avons divisé le syndicat en deux parce que nous n'avions plus aucune raison de rester ensemble".
 Pour M. Richard Ratté, nouveau président élu du syndicat Celanese Cols Bleus, affilié à la CSN, la majorité des employés de Celanese et Monterey étaient contre la division du syndicat en deux parties. La position était semblable chez les chefs syndicaux.
 Cependant, à la suite de la division de la compagnie Celanese en deux, soit Celanese et Monterey, le syndicat unique avait perdu plusieurs avantages. Ainsi, aux dernières négociations, l'an dernier, la partie patronale était divisée en deux compagnies distinctes qui négociaient en alternance avec un syndicat unique, comprenant quant à lui deux comités de négociations.
Risques
 "Nous avions perdu le droit de 'bumper' les travailleurs de l'autre compagnie entre autres," dit-il. Finalement, les syndicats cols bleus des deux entreprises

ont dû l'admettre, d'autant plus que, renchérit le président Ratté, "personne ne voulait livrer de batailles dans cette affaire". Si les deux syndicats étaient restés ensemble, des risques de tiraillement seraient apparus, constate-t-il.
 C'est ainsi que le syndicat unique, après un vote des employés, a décidé majoritairement de se scinder et de former deux syndicats d'à peu près égale dimension, tous deux affiliés à la CSN.
 On retrouve ainsi le syndicat de Monterey Cols Bleus représentant 400 travailleurs du tissu et celui de Celanese Cols Bleus, formé de 370 cols bleus oeuvrant à la fabrication du fil.
 Du côté du syndicat Celanese Cols Bleus, la lutte a été vive pour le choix du président. M. Richard Ratté a défait son adversaire Rénauld Côté par 15 votes (93 à 78), à la suite d'une chaude lutte. Au poste de secrétaire trésorier, Gaston Lapierre a été élu par acclamation et les deux membres Celanese de l'exécutif de l'ancien syndicat, André Massé et Réjean Robitaille, ont été reconduits dans leurs fonctions.

Deux individus accusés de nombreux vols à main armée

DRUMMONDVILLE (GP) — Deux individus de Drummondville ont comparu hier devant le juge de paix Serge Arpin, au palais de justice, pour être accusés de vols à main armée commis dans des établissements de commerce locaux.
 Roger Morissette, 37 ans, aurait, selon les cinq accusations portées contre lui, dévalisé le Dépanneur des Pins le 11 février, le dépanneur Couche-tard le 12 et le Gaz-bar T.S. (angle St-Joseph et des Lilas) le 18, récoltant respectivement 97 \$, 319 \$ et 594 \$.
 Les accusations mentionnent que, dans les deux derniers présumés vols, il aurait eu la figure

cachée sous une cagoule. Les trois vols auraient été commis sous la menace d'un couteau. Lors du dernier vol cependant, il aurait brandi un couteau qui sert habituellement à ouvrir les huîtres.
 De son côté, Gilles Boulay, 39 ans, de Drummondville aussi, est accusé du vol qualifié du gaz-bar T.S. le 18 février. L'accusation de déguisement est aussi portée contre lui.
 Les deux hommes n'ont pas pu regagner leur liberté après la comparution d'hier. Ils doivent revenir aujourd'hui devant un juge de la Cour des sessions pour leur enquête en cautionnement.

Au procès de Dolorès Martel-Dubé

La défense s'attache à miner la crédibilité des principaux témoins

par **Maurice CLOUTIER**
ARTHABASKA — Les douze jurés au procès de Dolorès Martel-Dubé, 52 ans, de Drummondville, doivent entreprendre aujourd'hui même leurs délibérations pour établir si la petite femme a réellement complété, à l'été 1981, dans le but de commettre le meurtre de son mari.

Les délibérations seront précédées de l'adresse du juge Gaston Desjardins, de la Cour supérieure, aux six hommes et six femmes qui doivent rendre un verdict dans cette affaire.
 Hier, la plaidoirie de Me Benoit Matte, en défense, a été consacrée d'une part à miner la crédibilité des deux principaux témoins de la Couronne, en relevant des contradictions ainsi que leur passé chargé et, d'autre part, à établir une nouvelle théorie sur le déroulement des événements en 1981.
 La nouvelle théorie de la défense est à l'effet que Germain Dubé a rencontré Jules Sylvestre en août 1981, pour faire tuer sa femme. Sylvestre et Dubé se connaissaient, a prétendu Me Matte. Dans sa plaidoirie, il est d'opinion que Sylvestre a flairé une occasion de faire beaucoup d'argent. Il a alors annoncé les intentions de Germain Dubé à l'accusée et obtenu d'elle de l'argent pour organiser une enquête sur Germain Dubé.
 Celui qui devait remplir le contrat de tuer l'épouse de Germain Dubé aurait cependant décidé de faire les poches du client Dubé, lors d'une rencontre dans la région de Drummondville. Le vol tourne mal et Dubé est tué, a soumis la défense. Jamais Sylvestre n'est venu témoigner lors du procès.

l'époque, a cependant confessé avoir supplié Dieu de venir chercher son mari. Hier, Me Matte a conclu sa plaidoirie de plus d'une heure en réclamant l'acquiescement de sa cliente.

Des failles

De son côté, le procureur de la Couronne, Me Gérald Milot s'est attaqué à l'image sympathique et exemplaire que projette l'accusée. Il a noté que Mme Martel-Dubé n'a jamais aidé à l'enquête policière, en 1981, et qu'elle n'a jamais informé les enquêteurs d'une rencontre qu'elle a eue avec Jules Sylvestre peu avant le meurtre. "Elle avait peur de mettre les policiers sur la piste," a exposé Me Milot.
 Il aura fallu la collaboration d'un informateur pour élucider le meurtre, a-t-il ajouté. Si cet informateur a permis l'arrestation de plusieurs hommes et le dénouement de l'affaire, Me Milot ne comprend pas pourquoi il faudrait maintenant écarter le témoignage incriminant contre l'accusée, pour quelques imprécisions sur un événement vieux de sept ans. Sur la forme de complot, il a insisté sur le fait que la version de ce témoin appuie celle de l'individu qui reconnaît avoir tiré Dubé, le 3 septembre 1981.
 Il s'en est aussi pris à la défense qui, a-t-il dit, a voulu "faire le procès de la victime". Me Milot a plaidé que l'accusée a pris les moyens pour faire cesser la vie d'enfer que lui imposait son mari. Pour Me Milot, l'accusée s'est dit que "si Dieu ne vient pas le chercher, on va l'aider". Il a mentionné que la mort de Germain Dubé permettait à Mme

Martel-Dubé d'aller trouver son ami de cœur, de recouvrer sa liberté, de récupérer la boucherie et de toucher 169,000 \$ des assurances.
 Il a aussi émis des réserves sur

les témoignages très concordants des enfants de l'accusée. Enfin, Me Milot a exposé qu'il y avait au fil des ans une gradation dans les gestes posés par Mme Martel-Dubé contre son mari.

PRÊT, PAS PRÊT



VOUS MARIE!

PLUS DE
100 000 \$
 EN PRIX

la tribune

FUTURS MARIÉS: NOMS

ADRESSE ET TÉLÉPHONE

DATE ET LIEU DE LA CÉRÉMONIE

*N.B. Pour être éligibles, les futurs mariés doivent être inscrits par une tierce personne.

INSCRITS PAR: NOM

ADRESSE ET TÉLÉPHONE

RETOURNEZ À: PRÊT, PAS PRÊT VIA QUÉBEC VOUS MARIE!
 C.P. 6666, QUÉBEC, (Québec) G1K 8X2

SUR LE RÉSEAU
PATHONIC REGARDEZ VIA QUÉBEC DU LUNDI AU VENDREDI À 16H00
 Télé 4 Télé 7 Chem 8 Cmt 9 Cfer 11 Chau 5

Le Réseau des Coisses d'établissement

AMEUBLEMENTS ANGEJA **PELEMO NISSAN**

VOGUE TOILES **royal air maroc** **LD LE PAGE JOUILLER**

Kelly **pour lui** **brunet**

En bref

L'Amiante

- Objectif doublé**
 THETFORD-MINES — La campagne de financement 1987 de l'Association libérale du comté de Frontenac a remporté un franc succès alors que l'objectif de 30,559 \$ a été doublé. En effet, les libéraux de la région de Thetford-Mines ont recueilli 61,125 \$.
- Bon taux de solution**
 THETFORD-MINES — La Sûreté du Québec, détachement de Thetford-Mines, offre une bonne performance au chapitre de la solution des crimes survenus sur son territoire. En 1987, le taux de réussite s'est élevé à 52 pour cent pour les quelque 300 plaintes reçues dont plus de la moitié pour vols par effraction et vols simples.
- Entreprise du mois**
 THETFORD-MINES — C'est la firme Max Lavages Spécialisés Inc. de Thetford-Mines qui a été honorée au titre d'entreprise du mois de janvier par le Club d'administration industriel du Canada, chapitre Amiante. Propriété de deux jeunes investisseurs, Mario Mercier et Richard Thivierge, cette PME offre un service spécialisé et personnalisé dans le nettoyage des automobiles et camions.

Centre du Québec

- PLC: nouvel exécutif**
 En raison de la confirmation récente de Jean-Claude Lagacé comme candidat libéral aux prochaines élections, le Parti libéral du Canada s'est récemment donné un successeur à la présidence en la personne de Mme Nicole Luneau.
 Un nouvel exécutif a aussi été élu. Il est composé de Brian Illick à la vice-présidence, d'André Lepage au poste de trésorier, ainsi que de Marie-Josée Lafond et Guylain Vigneault à la direction du comité des jeunes libéraux.
 Les directeurs et directrices sont MM. Denis Benoit, Alban Viens, Léo-Paul Guignard, Yves Boisjoli, Gaston Landry, Daniel Parent, Réal Pellerin, Jacques Désautels, André Pa-

quin et Daniel Cyr, ainsi que Mmes Carole Ménard, Chantale Lemieux et Monique Vanasse.

Signalisation améliorée

DRUMMONDVILLE — Les autorités de l'hôpital Ste-Croix viennent de procéder à l'installation de nouveaux modules de signalisation dans l'édifice. Selon la direction, l'accès aux différents services sera facilité.

Neuf médecins

Neuf nouveaux médecins viennent de grossir les effectifs de l'Hôpital Ste-Croix de Drummondville. Ce sont les Drs Marc Bazin, Carole Bélanger, Bernard Coll, Serge Déry, Lucie Deschênes, Yves Ouellet, Denis Paquin, Jean-Denis Provencher et Gervais Rouillard, tous médecins spécialistes.

Export-action

Les industriels intéressés à exporter leurs produits à l'étranger sont invités à une rencontre sur le thème de l'exportation, le mercredi 16 mars, au Dauphin de Drummondville, sous l'égide du comité des Affaires industrielles de la Chambre de commerce du comté de Drummond. Organisée en collaboration avec le ministère du Commerce extérieur, cette rencontre permettra aux participants de discuter avec une quinzaine de conseillers économiques du Québec à l'étranger.

Main-d'oeuvre

Un premier colloque régional sur la main-d'oeuvre en industrie aura lieu le jeudi 10 mars, au Dauphin de Drummondville, à l'intention des industriels majeurs de la région administrative 04. Ce colloque auquel participeront plusieurs personnalités-ressources, vise à combler les besoins en formation de main-d'oeuvre des entreprises qui emploient plus de 50 personnes.

La noce des femmes

Sous le thème de La noce des femmes, l'organisme Partance de Drummondville invite toutes les femmes de la région à une rencontre prévue pour le 10 mars, en la salle des Pieds Légers, à compter de 18h. Les femmes pourront, à cette occasion, faire connaissance et

découvrir de nouvelles solidarités, disent les dirigeantes de Partance.

Bois-Francs

Résultats significatifs

VICTORIAVILLE — Le Groupe de soutien aux jeunes entrepreneurs DEJA de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Arthabaska, fondé en septembre 1985, a jusqu'à maintenant contribué au lancement de 42 nouvelles entreprises par 63 jeunes entrepreneurs. Un total de 110 emplois et de 1,425,000 \$ en investissements ont été générés. Seulement trois entreprises ont rendu l'âme. Par ailleurs, un total de 315 idées ou pro-

Projet

PLESSISVILLE — Le conseil municipal de Plessisville appuie le tout dernier projet d'amélioration du Carrefour culturel et touristique de l'Érable. Le projet de 1,202,000 \$ comprend des améliorations à la bâtisse, la réfection du barrage de la rivière Bourbon, l'achat d'équipements récréatifs et l'installation d'une passerelle reliant les deux rives. Une subvention a été demandée à l'intérieur du Fonds La-Prade.

PROMOTION CAVALIER 88 R.S. 2 portes

AUCUN PAIEMENT AUCUN INTÉRÊT AVANT 90 JOURS
 Sujet à approbation du crédit.

PRIX SPÉCIAL \$12,500

Incluant:
 • transmission manuelle 5 vit.
 • toit ouvrant
 • valise électrique
 • radio, cassette am/fm/stéréo
 • essuie-glace intermittants
 • chauffe-moteur
 • volant inclinable
 • roues aluminium
 • porte-bagages
 • suspension sportive

Disponibles sur les modèles 87-88 suivants:
SPRINT, CAMARO, CORSICA BERETTA, CALAIS, FIRENZA PICK-UP C ET K

PLC CHEVROLET OLDSMOBILE

33313x LA GARANTIE GM DE 3 ANS/100000

Heures d'ouverture:
 Lundi au jeudi: 8h à 21h;
 vendredi: 8h à 17h.

832-2494 EAST ANGUS

Nos prix et notre service après-vente font notre réputation.

Venez rencontrer l'équipe de P.L.C.: Hermal Bourque, dir. des ventes, Yvan Lafrenière, représentant, Alain Filion, représentant.

SINGER DÉMÉNAGE

POUR MIEUX VOUS SERVIR! TOUTE NOTRE MARCHANDISE EST RÉDUITE!

25% SUR FILS, FERMOIRS, BOUTONS

20% SUR CISEAUX ET ACCESSOIRES DE COUTURE

15% A 40% SUR MACHINES A COUDRE, MEUBLES ET ASPIRATEURS CENTRAUX EN MAGASIN

	Modèle 2210 Rég.: \$1799.95 RÉDUIT A 1199.95		SURJETEUSE 3 FILS Rég.: \$899.95 RÉDUITE A 649.95
--	--	--	---

SINGER Concessionnaire autorisé
 * Une marque déposée de La Compagnie de machines à coudre Singer du Canada Inc.

69, King ouest, Sherbrooke 567-5241

A COMPTER DU 1er MARS 1988, Singer sera installé dans les locaux de **ASPIRATEURS DE L'EST, 470, King Est.**

SPORTS

Excellence sport 1987-88

"Je vise l'équipe du Québec en 89"

— Carole Gagné

par Pierre MAILHOT
VICTORIAVILLE — Même si elle ne sait pas encore ce qu'elle va faire de la bourse de 325\$ reçue, hier, lors du dévoilement des athlètes boursiers de la région Centre du Québec, Carole Gagné de Victoriaville vise une place sur l'équipe du Québec de basketball en 1989.

Détentrice, cette saison, du premier rang au sein du circuit provincial de basketball Juvénile AAA avec une fiche de 160 points, Mlle Gagné de la formation des Astéries de Victoriaville s'est ditte heureuse de cet honneur. "Ca fait plaisir d'être honoré de cette façon", a-t-elle déclaré à la suite de la cérémonie.

Cette joueuse de 16 ans, qui mesure 6'1" a terminé au deuxième rang dans la ligue provinciale Cadette AAA la saison dernière avec un dossier de 245 points.

Mlle Gagné, qui a participé, l'été dernier, au camp d'entraînement de l'équipe du Québec sait maintenant ce qu'elle a à améliorer pour faire le saut avec cette formation. "Ils ont décelé une certaine faiblesse dans mon jeu défensif et c'est cela qu'il faut que j'améliore si je veux faire partie de l'équipe québécoise en 1989".

Mais, pour l'instant, l'excellente joueuse des Astéries, qui a déjà reçu certaines propositions des Cegep d'Ahunistic et Maisonneuve pense beaucoup plus à la première place du circuit provincial Juvénile AAA que tente d'obtenir son équipe.

Trois autres athlètes du carrefour-loisir Arthabaska-de

L'Erable, Bernard Marchand en natation, Jean-François Hébert en patinage artistique et Marie-France Pouliot en gymnastique artistique ont reçu, au cours de cette cérémonie, des mentions d'excellence.

La gymnaste Marie-France Pouliot, qui vient à peine de mettre un terme à la compétition ne s'attendait pas à cela. "J'ai été même surprise quand j'ai reçu la lettre".

Fer de lance de l'équipe des Bois-Francis sur la scène québécoise la saison dernière, Mlle Pouliot a finalement délaissé la compétition, il y a moins d'une semaine, en raison de ses multiples occupations.

"Ca donne un gros coup de main aux athlètes. On a besoin d'une aide comme celle-là. D'ailleurs, ce sont de petites choses comme ça qui nous encouragent, nous motivent", a souligné le patineur Jean-François Hébert.

Deuxième au championnat de division de l'Est du Canada et huitième au championnat canadien, Hébert se prépare maintenant pour la compétition provinciale "Georges Ethier", qui aura lieu à Drummondville le week-end de Pâques.

Défaite des Tigres contre le DO

"J'ai hâte que mon tour arrive"

— André Patry

par Pierre MAILHOT
VICTORIAVILLE — L'entraîneur des Tigres des Bois-Francis de la catégorie Atome, André Patry, espère encore à des jours meilleurs pour sa troupe.

Chose certaine, Patry aimerait bien rencontrer Dame Chance à l'occasion de leur voyage à Val d'Or au cours du prochain week-end.

Les Tigres des Bois-Francis ont, une autre fois, plié l'échine en demi-finale au tournoi provincial de Beauveville contre le Drummondville Olympique. Tout comme au tournoi provincial de Richmond, les hommes de Patry ont subi l'affront des Drummondvillois après deux périodes de surtemps et une fusillade de neuf joueurs. Et cette fois-ci, ils ont perdu au compte de 3 à 2.

"C'est encore le même refrain qui se produit contre Drummondville", a déclaré, hier, Patry pour expliquer les déboires de sa troupe. "Drummondville nous avait joué le même tour à Richmond. Les opportunités se créent difficilement contre eux et surtout, on n'a pas la chance avec nous", a-t-il ajouté. "J'ai hâte que mon tour arrive", a-t-il mentionné en pensant à Dame Chance.

Patry considère que sa troupe s'est faite voler lors de la fusillade. "On a marqué un but au cours de la fusillade mais l'arbitre en chef ne l'a jamais vu. C'était très clair sur le vidéo-cassette. D'ailleurs, l'officiel de la rencontre n'a pas pris de chance en emportant la cassette avec lui".

Même s'il ne se fait pas trop de bile pour les ratées de son équipe autant dans les tournois que dans la série éliminatoire du circuit de l'Estrie où son équipe a perdu ses deux premiers matches en prolongation, le pilote des Tigres des Bois-Francis a très hâte de voir la lumière au bout du tunnel.

Catégorie midget

Les Tigres des Bois-Francis de l'entraîneur Daniel Bissonnette ont, pour leur part, baissé pavillon contre les Cataractes de Shawinigan, vainqueurs du tournoi d'Acton Vale. Avant de s'incliner au pointage de 6 à 3 aux mains des champions, les Sylvifrancis avaient battu tour à tour les Étoiles de l'Est 7 à 0 et le Fleur de Lys de Québec 9 à 2. La formation de Bissonnette disputera son dernier tournoi de la saison jeudi à Amos.

Les Tigres des Bois-Francis de la catégorie Pee Wee, quant à eux, se retrouvent maintenant à Plessisville.

Castors-Aigles

Tout est à refaire dans la série

BLACK-LAKE (N.F.) — La série quart de finale 3 de 5 opposant les Castors de Black-Lake aux Aigles de Deux Rives de la Ligue Junior de l'Estrie est maintenant à égalité. Si les Castors ont mal débuté les séries éliminatoires en encaissant un revers sur leur propre patinoire, ils se sont repris de belle façon en allant vaincre les Aigles chez eux en prolongation.

Les hommes de Francis Bonneville ont plié l'échine 7-6 lors du premier match après avoir détenu des avances de 3-1 et 6-4. Les Aigles ravissaient la victoire avec 17 secondes à faire dans le match alors qu'ils jouaient en avantage numérique.

Le défenseur André Marois jr s'avérait le meilleur en offensive pour les locaux avec un but et deux passes. François Métivier, Patrice Tardif, Alain Raymond, Gino Bonneville et Jean-François Mailhot inscrivaient les buts des Castors. Ces derniers disputaient cette partie devant la plus faible assistance de la saison soit 390 spectateurs.

Les Castors devaient se reprendre de belle façon lors du deuxième affrontement qu'il remportait par le pointage de 4-3. Un but de Jean-François Mailhot après 53 secondes de prolongation permettait aux Castors de niveler les chances dans la série. Les hommes de Francis Bonneville auraient sûrement pu l'emporter en temps réglementaire si ce n'avait été de la belle tenue du gardien Stéphane Milot auxquels ils se sont butés en de nombreuses occasions. Ils ont constamment bourdonné en zone adverse et n'ont pu profiter d'un avantage

numérique de cinq minutes au dernier tiérs.

Marco Laflamme et Pascal Lessard avaient porté les leurs en avance 2-1 après vingt minutes. Après une deuxième période sans pointage, Christian Warren procurait une avance de deux buts aux Castors. Les Aigles créaient l'égalité en moins de deux. Ils comptaient d'abord à 17:00 en avantage numérique. Trente-deux secondes plus tard, ils forçaient la tenue de la prolongation. Jean-François Mailhot devait remettre les choses à leurs places pour les Castors.

En zone neutre...

Le capitaine des Castors Claude Grenier préparait trois des quatre buts des siens dimanche. Patrick Leblanc des Aigles manquera les trois prochains matchs à la suite d'une punition pour avoir dardé...

Les Aigles seront à Black-Lake vendredi soir prochain à 21h00. L'autre match sera disputé à Bécancour le 28 février à 14h30...

Selon certains joueurs des Castors, les Aigles de Deux Rives représentent la formation qui pratique le style de jeu le plus phy-

sique de la Ligue Junior de l'Estrie...

Don DE SANG
 Don DE VIE
 11221-BTV

Boxe

Eric Asselin présent au championnat canadien

DRUMMONDVILLE (RJ) — Eric Asselin, un jeune pugiliste membre du Club de boxe de Drummondville, participera au championnat canadien, catégorie junior, qui aura lieu à Terre-Neuve en fin de semaine prochaine.

Asselin a obtenu cette participation à la suite de deux victoires lors des épreuves de qualifications qui avaient lieu récemment à Montréal.

Lors du premier combat qui l'opposait à Pierre Vachon du Club Georges-Vernot de Montréal, Asselin a forcé son adversaire à lancer la serviette au deuxième essai.

Par la suite, le jeune Drummondvillois bénéficiait d'un gain par disqualification de son opposant, Steve Choquette de St-Hyacinthe.

Selon l'entraîneur Denis Chapdelaine, Asselin a bien fait lors du deuxième combat, forçant son adversaire à demeurer à distance, l'obligeant ainsi à employer des coups illégaux.

Par ailleurs, le Club de boxe de Drummondville présentera le dimanche 28 février, à 14 heures, au gymnase de Drummondville Olympique, les finales régionale des Jeux du Québec.

Ce gala regroupera plusieurs jeunes boxeurs dans les catégories novice, juvénile et junior du Club de Drummondville et du Club Universel qui seront opposés à des boxeurs de Richmond, Sherbrooke, St-Hyacinthe et Cap-de-la-Madeleine.

Localement, Martin Laplante et Danny Grenier seront à surveiller. Grenier, qui a raté quelques semaines d'entraînement en raison de blessures aux deux poignes, est actuellement en parfaite condition.

Eric Veilleux élu le joueur le plus utile

THETFORD-MINES (N.F.) — Champions de la classe AA, les Tigres des Bois-Francis se sont aussi distingués au chapitre des honneurs individuels lors de la 24ème édition du Tournoi National Bantam de Thetford-Mines. Deux de leurs porte-couleurs ont été sélectionnés au nombre de ces choix.

Le titre de joueur le plus utile a été décerné au joueur de centre Eric Veilleux. Ce dernier a été préféré à un autre joueur de centre, Sylvain Sainte-Marie des Guerriers de Lotterville. Dany Ratté, également des Tigres des Bois-Francis, a reçu le titre de meilleur défenseur de l'édition 1988.

Eric Labbé des Gouverneurs de Sainte-Foy, classe AA, a été désigné comme le gardien de buts par excellence de la fin de semaine. Les organisateurs ont cependant tenu à souligner que les statistiques n'avaient pas été l'unique critère de sélection. Labbé devait accorder deux buts en trois parties en ronde préliminaire et en permettant quatre en deux parties de ronde éliminatoire.

Des trophées étaient également remis aux meilleurs compteurs de la ronde préliminaire de chacune des classes. En classe A, Pierre Paiement du M. Suspension comptait un but et méritait six passes pour un total de sept points pour terminer au premier rang. En classe CC, Sylvain Sainte-Marie amassait 12 points dont cinq buts et méritait un honneur identique. Finalement, Daniel Thibeault de l'Express de la Rive Sud se confectionnait une fiche de huit points dont six aides, la meilleure production offensive en classe AA.

Le trophée remis à l'équipe la plus disciplinée était décerné aux Leafs de Verdun. Ces derniers devançaient les Civiques de Dollard-des-Ormeaux qui étaient aussi des candidats intéressants à ce chapitre.

Notes...
 Contrairement à ce que certains auraient pu croire, Tony Zaidi, gardien de buts des Civiques de Dollard-des-Ormeaux, est très à l'aise dans les buts, position qu'il occupe depuis maintenant sept ans. De plus, il est très familier avec la ville de Thetford-Mines puisque sa mère Lise Gagné en est originaire. Le père de Tony est d'origine pakistanaise.
 Puisqu'il est question des Civiques de Dollard-des-Ormeaux, soulignons que cette équipe alignait une jeune homme déjà célèbre bien malgré lui. Thierry Perron, défenseur portant le chandail numéro 6, est le fils de Jean Perron, celui-là même qui pilote le Canadien de Montréal.
 Caroline Meilleur et Nancy Doyon ont fait La Passe en fin de semaine. Les deux jeunes filles étaient responsables de la rédaction du petit journal du même titre au cours du tournoi. Une intéressante initiative qu'il vaut la peine de souligner. C'était une première au tournoi bantam de produire un tel journal...

Drummondville

DRUMMONDVILLE (RJ) — La Société de l'aréna de St-Cyrille accueillera Claude Mouton, relationniste du Canadien de Montréal, lors d'un souper-conférence qui aura lieu le vendredi 26 février à la salle de réception de l'aréna. Mouton parlera en effet de cette célèbre équipe qu'est le Canadien. Il répondra également aux questions de l'auditoire. Parions qu'il y en aura plusieurs...

Les série demi-finale 3 de 5 ont été entreprises vendredi dernier au sein de la ligue de hockey Intermédiaire Molson du Centre du Québec. Dans le premier match, St-Germain a disposé de St-Guillaume 5-2 grâce à une paire de buts de Richard Nadeau, tandis que Jacques Denoncourt y allait aussi de deux filets pour conduire le St-Bonaventure à un gain de 5-3 sur le Venmar. Rappelons que c'est le Bar Paradoxe de St-Germain qui a remporté le championnat de la saison régulière avec 24 points, un seul de plus que le St-Bonaventure. St-Guillaume a pris le troisième rang avec 19 points et le Venmar fermait la marche avec seulement six points. Chez les compteurs, le titre est allé à Claude Denoncourt du St-Bonaventure qui a totalisé 46 points en 18 rencontres, dont 24 buts...

La Ville de Drummondville tient à informer la population que la patinoire à glace naturelle du centre équestre Gérard-Veilleux est toujours en opération. Il a des séances de patinage libre le soir sur semaine et en après-midi et en soirée le samedi et le dimanche. La patinoire est aussi disponible pour location à l'intention des adultes tous les soirs à compter de 20h30. Pour des renseignements additionnels, il faut appeler au bureau du centre Marcel-Dionne...

C'est Gérard Forcier qui a remporté le premier prix, soit un montant de 2,000 \$, lors du tirage des billets gagnants du Drummondville Olympique. La vente de billets avait été faite au profit de ses 14 disciplines sportives. 15 autres personnes chanceuses ont pu mériter des prix dont les montants variaient entre 100 et 1,000 \$...

Un tournoi de sacs de sable pour adultes, hommes et femmes, aura lieu le samedi 19 mars au centre communautaire de Wickham. Les inscriptions seront prises sur place à compter de 11 heures. Bourses et trophées seront à l'enjeu...

La prochaine activité de la Confrérie des pêcheurs à la mouche de Drummondville est prévue pour le samedi 27 février, à compter de 9 heures, au collège St-Bernard. A cette occasion, une démonstration de montage de mouches sera effectuée par MM. Louis Tanquay et René Longval de la Société Mauricienne...

Le comité organisateur à la recherche de bénévoles

THETFORD-MINES (N.F.) — Le comité organisateur du championnat juvénile canadien de ski alpin qui se tiendra à la Station Touristique du Mont Adstock du 12 au 19 mars prochain est à la recherche d'une quinzaine de bénévoles pour compléter son personnel.


De préférence des skieurs, ces derniers seront appelés à agir à titre de juges de portes vendredi le 18 mars et samedi le 19. La semaine précédant l'événement, ils seront appelés à suivre une clinique de formation. Les intéressés n'ont donc qu'à communiquer avec Guy Pelchat à 338-2009.

Par ailleurs, les craintes de ne pouvoir tenir l'événement en raison d'un manque d'enneigement se sont sérieusement estompées et les bonnes nouvelles font maintenant suite aux inquiétudes. Ainsi, les entraîneurs de l'équipe nationale de ski ont confirmé qu'ils seraient présents à Adstock à l'occasion du Championnat juvénile canadien.

Finalement, les inscriptions des coureurs commencent à parvenir au comité organisateur. Sur une possibilité de six coureurs, trois skieurs de Manitoba ont déjà confirmé leur participation.

SOYEZ EXIGEANTS, EXIGEZ UNE NISSAN!


EXIGEZ LE MEILLEUR 4x4 SUR TOUT RAPPORT!



PATHFINDER XE V-6 1988
 5 vitesses manuelles, lignes décoratives.
 PRIX A.M.O. \$18,500
 Stock 87154


DES PRODUITS DE QUALITÉ EXIGENT UN SERVICE DE QUALITÉ. EXIGEZ AUTOMOBILES MAGOG-ORFORD!

EXIGEZ LA BEAUTÉ ET LE RAFFINEMENT!



SENTRA XE COUPÉ 1988
 5 vitesses manuelles.
 PRIX A.M.O. \$13,100
 Stock 87127

EXIGEZ L'ÉCONOMIE!



MICRA 3 PORTES 1988
 5 vitesses manuelles 2 tons.
 PRIX A.M.O. \$8,695
 Stock 87138


La façon de faire!

Transport et préparation inclus pour les 3 véhicules illustrés.

AUTOMOBILES MAGOG-ORFORD INC.

843-8145

OMERVILLE, QC



NISSAN
 DE L'EST